

Journal Ouest-France du **22/06/2005**

Edition : **Maine-et-Loire** - Rubriques : **24 heures en Maine-et-Loire**

 imprimer

Fermeture de l'Institution libre de Combrée :

l'audience reportée au 28 juin

Le tribunal de grande instance, qui devait se prononcer aujourd'hui sur la réouverture ou non de l'Institution libre de Combrée, a reporté l'audience au mardi 28 juin. Il manquait vraisemblablement des éléments dans le dossier de reprise de l'établissement déposé par l'association des parents d'élèves (Apesco). Le jugement sera rendu soit le jour même, soit en délibéré, mais de toutes façons avant les vacances d'été.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

 imprimer